

Le Mot du Maire

n° 15 - septembre 2004

Le programme "**Village de caractère**" se poursuit, au travers des réalisations inscrites dans la charte départementale. Certaines sont traduites, d'autres en cours. **L'aménagement de la place Sainte Reine** touche à sa fin et nous pouvons déjà apprécier l'espace de stationnement pour les véhicules, le regroupement des containers pour les ordures ciblées, l'accueil des camping-cars, l'éclairage public et enfin le bâtiment "toilettes" qui est en cours de finition.

Une des dernières réalisations va bientôt voir le jour: **la réhabilitation du bâtiment château en gîtes ruraux**. Ces travaux nécessitent un financement important que nous aurons plaisir à vous détailler. (comme dans le cas de la place Sainte Reine). Vous pourrez constater que, grâce aux différentes aides obtenues, la part de la commune reste tout à fait **réaliste et raisonnable**.

Point de vue

L'écho du préau de l'école

Une **belle rentrée scolaire** s'est effectuée avec **12 élèves** et M. Gallois, l'enseignant, qui est là pour un long moment, en remplacement du congé maternité de Mme Piquemal.

Face à la demande formulée par les familles, la Municipalité a pu remettre en fonctionnement le **service cantine**.

Dans un premier temps, les familles fournissent le repas de leurs enfants et la surveillance de l'interclasse est assurée par Mme Flérès. Celle-ci quittant son poste, Mme Ribet prendra sa succession.

Après de nombreuses démarches pour trouver une solution pour la préparation des repas, c'est le collège Chamontin du Teil qui les fournira. Il faudra seulement aller les chercher sur place. Pour que le transport s'effectue dans de bonnes conditions, la Municipalité a effectué **l'achat du matériel de portage**: bacs isothermes, récipients divers.

Dans un autre domaine, elle a également assuré le **remplacement du photocopieur** défaillant de l'école.

L'emploi jeune est aussi présente pour apporter son aide dans la classe et **l'intervenant en musique** vient une fois par semaine.

L'école va pouvoir prendre sa vitesse de croisière pour son fonctionnement et **nous souhaitons bon travail à tous**.

Vie et Actes du Conseil Municipal

Conseils municipaux: 16 août, 17 septembre

Décisions du Conseil Municipal:

- ✓ Travail de préparation des marchés pour le château.
- ✓ Organisation de la cantine pour l'année scolaire 2004-2005.
- ✓ Embauche de Mme RIBET au poste d'agent technique auxiliaire (cantine et ménage) en remplacement de Mme FLÉRÈS qui ne souhaite pas renouveler son contrat.
- ✓ Inscription de certains chemins communaux au PDIPR (ce qui permet de garantir la persistance des chemins balisés, sans toutefois en figer le tracé)

Vote des tarifs 2005:

Eau: abonnement: 50€; m3: 0,53€; agence de bassin: 0,04€

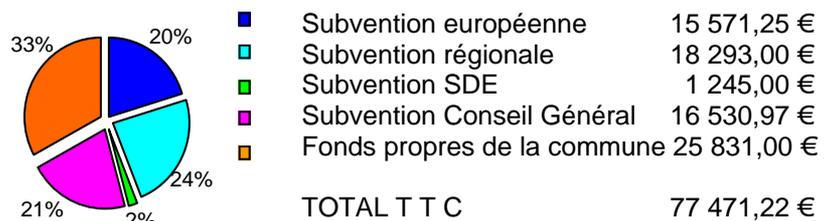
Assainissement: m3: 0,53€ (mini 9€, maxi 42€)

Taxe de séjour (inchangée): 0,30€/nuit/pers.

Logement vestiaire: habité depuis la mi-juillet.

Prochains conseils municipaux:(prévision): 29 oct., 3 décembre

Plan de financement des travaux d'aménagement de la place à l'entrée du village (Sainte Reine)



Les travaux sont dès à présent pratiquement terminés et nous pouvons dire que la dépense correspond à la prévision.

Ordures ménagères

Pensez à respecter la propreté autour des bacs collectifs (verre, journaux, emballages ..) et à ne sortir vos poubelles que le mardi matin. Merci.

En annexe à ce numéro nous joignons le règlement concernant les déchetteries du Teil et d'Alba la Romaine.

Secrétariat de Mairie : Tél/Fax : 04 75 52 41 69

mardi et mercredi matin de 8H30 à 12H00, vendredi de 14H00 à 18H00

Ramassage des ordures ménagères :
le mardi matin**Permanence des élus :**

Mr Floribert (Maire) :

le vendredi

de 17H00 à 18H30

et mercredi 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre

de 17H00 à 19H00

Mr Bosquet (1er Adjoint)

samedi 16 octobre et 20 novembre

de 11H00 à 12H00

CALENDRIER

“Les amis de l'école ...”:Assemblée Générale : le vendredi
15 octobre à 20h30.**“La Pie sur l'Amandier”:****buvette:**avec exposition de
peinture
ouverte le dimanche 14h-18h
à partir du 10 octobre,
exposition des tableaux de
Annie Falcoz Vigne, d'Alba**Samedi 9/10 à 10h:** Nettoyage du
talus à Sainte Reine. *Appel à*
*toutes les bonnes volontés.***Samedi 6/11 à 17h** dans l'église:
chorale de Sorgues**Opération brioches:**
8,9 et 10 octobre**Repas des anciens:**
Samedi 18 décembre

naissances

Cyprien LLORCA le 29 juin.

Lou Anne PIALET le 10 août.

Ophélie, arrière petite fille de M.Louise
VIGNE le 8 septembre.

décès

Michel ARNICHAND, le 9 septembre

dépôt et publication : Mairie d' Aubignas

n° SIRET : 21070020900013

Code APE : 751 A

tirage : 200 exemplaires

DOSSIER

A D A P E I - OPÉRATION BRIOCHESL' ADAPEI ou Association Départementale des Amis et
Parents de personnes handicapées mentales est une associa-
tion " loi de 1901 " .Son but est de faciliter la vie des personnes
handicapées, en leur offrant un accueil adapté dans un
établissement spécialisé. Il existe trois types de structures:

- * **L'I.M.E. ou Institut médico-éducatif** pour les enfants
en âge d'être scolarisés.
- * **Le Foyer de jour** qui est un lieu de vie pour les adultes
étant dans l'impossibilité d'assumer un travail.
- * **L' Atelier protégé** qui est une structure proposant un
travail adapté à l'handicap de la personne. Elle peut
ainsi s'assumer partiellement au niveau financier ce qui
est important pour sa dignité humaine. (ex:le CAT de
Viviers, ou celui de Lalevade qui nous a préparé les
colis de Noël l'an dernier.)

Bien que les pouvoirs publics versent des aides diverses,
les besoins financiers sont immenses pour améliorer le quoti-
dien de ces personnes et développer les structures d'accueil.C'est pourquoi, chaque année, l'ADAPEI vous demande de
l'aider à l'occasion de :**"L'OPÉRATION BRIOCHES".**Les membres du CCAS et les bénévoles d'Aubignas vous
les proposeront les **8,9 et 10 octobre** prochains.Réservez leur un bon accueil et pensez que vous faites
ainsi un geste de solidarité envers des personnes moins
chanceuses que nous .**Si des personnes veulent se joindre aux bénévoles,**
elles peuvent contacter M.ROMAIN au 04 75 52 42 57

À vous la parole

Michel Arnichand nous a quittés le 9 septembre dernier après une longue et terrible maladie. Il fut
Maire de notre commune de 1977 à 1986 et tout le monde a pu apprécier son dévouement et son sérieux.Aujourd'hui nous renouvelons l'hommage que nous lui adressions le jour de ses obsèques, pour tout
ce qu'il a fait et donné pour notre commune.Nous garderons de Michel le souvenir d'un homme à la recherche permanente de la justice et de la
loyauté par son engagement sans limite.